



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 09 juin 2023, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Démission et tableau des élus,
- Rétrocession concession,
- Fixation tarif pièce de théâtre - animation médiathèque,
- Fond de la médiathèque: son devenir,
- Subvention au Comité du Jumelage: modalité de versement,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 01 juin 2023

L'adjoint au Maire


